

Français médiéval quanqui : forme-fantôme?

Autor(en): **Henry, Albert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **60 (1996)**

Heft 239-240

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399963>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

FRANÇAIS MÉDIÉVAL *QUANQUI*: FORME-FANTÔME?

Dans la livraison de juin dernier de notre revue (60, 1996), les pages 288-293 nous proposent, dû à Pierre Kunstmann, un très attentif compte rendu d'une édition récente (par les soins de A. Zetterberg et Sven Sandqvist, Lund, 1994) du recueil *Les Propriétés des choses selon le Rosarius* (B.N. fr. 12483) – recueil que S. Sandqvist daterait de la deuxième moitié du XIV^e siècle, et peut-être même de la fin du siècle.

A propos du vers XI, 19, P. Kunstmann écrit:

«*Quanqui* «pron. rel. indéf. tout ce qui» est hautement suspect; l'éditeur remarque qu'il «ne semble pas attesté ailleurs». Effectivement! Plutôt que de voir là une première et unique attestation, je pense qu'il faut écrire le vers: *Quanqu'i a ame vivifie* «Il [le soleil] y [sur terre ou dans l'univers] vivifie tout ce qui porte une âme». (p. 292).»

Mais, réaction de première lecture, P.K. ne fait-il pas passer un peu cavalièrement cet *i* (= 'y', selon lui), de la proposition où il se trouverait, dans la principale... où il n'aurait d'ailleurs pas grand chose à faire? Au moins faudrait-il dire, et assez «acrobatiquement»: 'Il vivifie tout ce qui y a une âme', et l'on admettra que cet *y* serait quelque peu superfétatoire.

Voyons de près le passage en question, selon l'édition (p. 141):

Planete est [*suj. le soleil*] et clere et bele.
Quant se hauce, li temps renouvele
Et ciel et terre il enlumine. 15
Sec est, chaut, de bonne couvine;
J'enten planete fortunee;
Bien est par li vie garde;
Quanqui a ame vivifie
Toutes autres ce ne font mie.
Ou ciel n'a si grant luminaire.

Il est très probable qu'il faille songer à un *y* anaphorique: *i* nous renverrait alors à *ciel et terre* quatre vers plus haut, les vers 16-18 étant, eux, monopolisés par le «soleil».

D'autre part, au moment où je lisais ce compte rendu, je venais de corriger la première épreuve d'un volume consacré au langage œnologique en ancien français et en moyen français... et j'avais eu affaire à cette même forme *quanqui* à propos d'un passage de la *Desputoison du Vin et de l'Iaue* (1290-1320, et plutôt premières années du XIV^e siècle que dernières années du XIII^e; manuscrit du XIV^e siècle), où l'Eau prône ses mérites face au Vin et dit, entre autres choses:

Les cors et les dras je netie
 Et par moi le ble frutefie;
 Les arbres et les pres arouse,
 Quan qui⁽¹⁾ de terre ist me goulouse. 398

le vers 398 étant commenté comme suit: «*quan qui* = *cant qui*, neutre, 'tout ce qui', cas sujet de *cant que*. Les manuels d'afr. n'enregistrent que *quant que*, *quanque* 'tout ce qui', 'tout ce que'. *TL* II 31, 26 n'a qu'un exemple, *Quant qui a ame vivifie*. Voilà une seconde attestation⁽²⁾.»

Je me suis dit, un instant, que le *Rosarius*, via la *RLiR*, nous apportait un troisième exemple. Espoir vite réduit à néant: c'est que la référence utilisée par le *TL*, *Propr.chos.*, renvoie à G. Raynaud, *Poème moralisé sur les propriétés des choses*, publié dans le tome XIV (1885) de la *Romania* (pp. 442 et ss.), et qui n'est rien d'autre qu'un extrait du *Rosarius*, selon le même manuscrit français 12483. Adieu...! Malgré cela, étant donné la parenté stylistique, et même thématique, de *Quan qui de terre ist [...]* et *Quan qui a ame [...]*, il me paraissait toujours interdit de récuser nos deux témoins, quitte à considérer *quanqui* comme une négligence de la «parlure» de deux écrivains quelque peu désinvoltes⁽³⁾.

Mais, en philologie, du moins, il ne faut jamais désespérer de la Fortune, si on parvient à l'aguicher ou à la contraindre. J'ai eu la chance de ne pas aller seul au combat: grâces en soient rendues au fonds de références du futur *DMF* et à l'aimable compétence de Willy Stumpf; nous leur devons tous un précieux

(1) Ms *Q n^a qui*, avec un *qui* tout à fait net. D'autre part, vu la position de *quanqui* par rapport au verbe, on ne peut invoquer la réduction phonique *quil* → *qui*. Le sens est clair: 'tout ce qui sort de terre me désire ardemment'.

(2) Notons que le *TL* dit, sans aucune réserve: «nom. *cant qui* [...]».

(3) Pour l'auteur de la *Desputoison*, pas de doute; en plus, copiste négligent. Quant à l'auteur du *Rosarius*, c'est un frère prêcheur du Soissonnais, dont P. Kunstmann dit, notamment: «[...] n'est certes pas un grand écrivain [...] style familier, agréable à lire». – Mais, sauf dans le cas d'un manuscrit autographe, comment savoir qui est responsable?

plateau de huit occurrences⁽⁴⁾, quatre dans des œuvres en vers d’auteurs différents et quatre de la prose de Gaston Phébus. Ces exemples de *quanqui* s’échelonnent de 1352 à 1432, de sorte que, si nous y ajoutons l’extrait de la *Desputoison* et celui du *Rosarius*, nous pouvons déjà faire comparaître sept auteurs, originaires de diverses régions d’oïl et de degrés de culture différents; la série couvre tout le XIV^e siècle et le premier tiers du XV^e (nous verrons qu’on peut même pousser jusque vers 1450-1460). Ainsi, ce bilan provisoire permet déjà de baliser de manière satisfaisante l’usage en moyen français, ou, de toute manière, le comportement langagier de plusieurs témoins de marque à cette époque. Il faut considérer, jusqu’à nouvel ordre, que l’ancien français *stricto sensu* n’a pas connu cette forme nouvelle de l’indéfini *quanque*: le seul exemple enregistré par *TL* appartiendrait plutôt, on l’a rappelé, à une œuvre du XIV^e siècle⁽⁵⁾; seule, la *Desputoison* vogue aux confins de l’ancien français et du moyen français.

Tout compte fait, voici donc la première tranche d’exemples, rangés dans un ordre chronologique relatif (puisque, en principe, seule la date des copies devrait compter):

1) le vers 398 de la *Desputoison du Vin et de l’Iaue* – avant 1315; voir ci-dessus;

2) un vers d’un serventois inséré dans le *Miracle de un prevost que Nostre Dame delivra* – de 1352; c’est le quatorzième des *Miracles de Nostre Dame par personnages* (SATF), vol. II, p. 276

Mais après ce Justice et Veritez,
 Misericorde et Paix d’une aliance
 Firent que Dieu tramist par sa puissance
 Dedanz sa librarie un breviaire
 Ou il avoit escript joie et plaisance
 Et quan qui est a l’amant necessaire.

3) le vers XI, 19 du *Rosarius* – deuxième moitié du XIV^e s.; voir ci-dessus;

(4) La machine a même été trop généreuse, puisqu’elle nous propose (en toute bonne foi!) ces vers du *Tombel de Chartrose* (de 1337): *Il est une gent mal senee Qui dient que c’est par pechié Quant qui que soit est entechié D’aucune telle maladie [= qui a nom cancre en chirurgie] ... où quant est naturellement conjonction temporelle, et n’a rien à voir avec qui que soit.* – Heureusement que l’homme a encore quelque chose à dire après la machine!

(5) Et même assez avancé, on l’a vu, selon S. Sandqvist. En fait, le *Rosarius* ne devrait sans doute pas comparaître dans le *TL*.

p. X (peut-être peut-on le placer au XV^e s., d'après sa parenté avec *R*). Et voir, ci-dessous, ce qui est cité de la *Chronique métrique*, et la *Note additionnelle*.

Mais la machine se préoccupe-t-elle des variantes? Et reniflerait-elle les erreurs d'interprétation d'un éditeur? Dans le cas présent, il faut compter avec les *quanqui* éventuellement travestis, et les ajouter à notre première moisson. Ainsi, l'excellente édition du *Mystère de la Passion*, représenté à Paris vers 1450, d'Arnoul Greban (par Omer Jodogne, Bruxelles, 1965; selon un ms de 1458) enregistre dans son glossaire (et je ne sais si le relevé est exhaustif) huit exemples de *quanque*, traduit 'tout ce que'. Mais si l'on se reporte au texte, deux d'entre eux ne peuvent plus, maintenant du moins, nous laisser indifférents:

- a) O souveraine majesté
de qui toute bonté procede
et qui toute haultesse excede⁽⁶⁾
quanqu'i est par dessus les cieulx, 6941
[...]
- b) Dieu souverain et tout puissant,
tout gouvernant et nourrissant
quenqu'i vient par créacion 33511

L'éditeur, interprétant *quanqui* et *quenqui* de sa source (qui n'usait naturellement pas d'apostrophes), a-t-il considéré que *i* équivalait à 'y' (et quel sens, alors?), ou, plus vraisemblablement, à *il* neutre (mais *il* réduit à *i* devant *est* est bien peu vraisemblable; d'ailleurs, *est* et *vient* ne sont pas ici incontestablement «impersonnels»)? Notre enquête nous invite à respecter les mss et à

(6) Je ne vois pas comment articuler sûrement les rapports syntaxiques, si l'on garde la leçon et la ponctuation des vers tels qu'ils sont imprimés: il semble que, dans l'esprit de l'éditeur, *haultesse* soit complément d'objet de *excede*; le vers 6941 serait alors une apposition, boîteuse et insignifiante, à *haultesse*? Voyez, d'ailleurs, les variantes: et de qui *CDEGI*, ce qui *A*, qui la haultesse *CEG*; la leçon de *CEG* semblerait s'imposer: *et de qui la haultesse excede / quanqui...* – Et, au v. 6941, ne faudrait-il pas alors lire *dessous*? Ou bien faut-il comprendre, sans correction: 'et qui dépasse toute grandeur, tout ce qu'il y a par-dessus les cieulx' (= dans le Paradis)?

On peut comparer les passages correspondants (qu'a bien voulu me transmettre G. Roques) de l'édition Paris - Raynaud (mais on sait que ces éditeurs ont souvent modifié leur source sans avertir le lecteur), p. 90: *O souveraine majesté, de qui toute bonté procede, de qui toute haultesse excede quanqu'il est par dessus les cieulx, [...]* – et du *Mystère de la Passion de Troyes*, éd. J. Cl. Bilolet, TLF, 1987, t. I, p. 323: *O souveraine magesté / de qui toute bonté procede, / et de qui la haultesse exede / tout ce qui est dessoubz les cieulz, / [...]* – avec une variante, *quanqu'i est par dessus les cieulx*.

lire *quanqui* / *quenqui*, en joignant ces exemples à ceux qui ont été alignés ci-dessus⁽⁷⁾.

Il en sera de même – et nous remontons aux premières attestations – du vers 3437 de la *Chronique métrique attribuée à Geffroy de Paris* (éd. A. Diverrès, Paris, 1958, selon un manuscrit du premier tiers du XIV^e siècle, l'œuvre elle-même étant datée de 1315-1316): [les Templiers] *sembloient par dehors estre / Bons, mes or n'est pas quanqu'i luist*, où il faut lire *quanqui*, le *i* de l'éditeur ne s'expliquant en aucune façon.



La conclusion paraît aller de soi: il a bel et bien existé en moyen français (et peut-être déjà aux confins de l'ancien français et du moyen français) une forme *quanqui*, indéfini en fonction de sujet, se substituant, chez nombre d'écrivains, au *quanque* sujet, strictement «correct», de la tradition.

Les manuels de moyen français nous disent en chœur que *quanque* vaut 'tout ce que' ou 'tout ce qui', mais les exemples cités à l'appui de cette assertion proposent tous (sauf un, si je ne me trompe), un *quanque* en fonction de complément⁽⁸⁾. À côté de *quanque* au cas sujet, qui n'est pas exclu, pour la

(7) Le vers 33511 se lirait plutôt: *quenqui vient par creacion* (ce dernier mot comptant pour quatre syllabes). – Ici encore, les variantes sont à considérer. Je lis, à l'apparat, pour le vers 6941: «tant qui *B*; quanqu'i *AI* [mais l'éditeur a déjà interprété là le matériel paléographique]; quant qu'i *DEG* [id.]; quanquez et *F*; quanques il *barrés et remplacés par tout ce qui C*; tout qu'i *H*». – On voit que le copiste de *C* était plutôt tourné vers l'avenir. Quant à *F*, sentait-il que *quanquez* exprimait plus nettement la fonction sujet, ou bien prolongeait-il machinalement l'existence du *quanques* de l'afr. avec *-s* dit adverbial? (Sur ce *quanques*, cf. *TL* III 31, et O. Schultz-Gora, *Zwei altfranzösische Dichtungen*, Halle, éd. de 1919, note à la p. 51).

Pour le vers 33511: «quanqu'i *B*, quanqu'il *ACD*... ces trois derniers copistes lançant leur appeau vers les futurs éditeurs?

(8) Cf. Gardner-Greene, p. 86 (quatre ex. de *quanque* complément; un ex. de *quanque* sujet, mais dans une phrase où la proposition relative est complétive du verbe principal qui précède: [...] *l'en sache tout quant que est bon a toutes bestes* – Martin-Wilmet § 287, deux ex. de *quanque*, tous deux compléments – Chr. Marchello-Nizza, p. 152 (id.) et p. 162 (id.).

Dans son étude sur *Les relatifs en moyen français, Formes et fonctions* (Helsinki, 1978, pp. 42-43, 52-53, 231, dont je dois la communication à la serviabilité de Gilles Roques), Madame Ulla Jokinen avait accueilli *quanqui* comme forme authentique; elle en donne un exemple, pris à un texte en prose du XV^e siècle. Après avoir songé à voir dans *quanqui* le résultat d'une «soudure» *quanque + qui* (p. 43), elle affirme nettement, p. 231: «la variante *quanqui*, de toute évidence une soudure de *quanque + il* [...]». – Il semble bien que, sans négliger cette observation, trop catégorique, il faille chercher des raisons plus en profondeur.

cause⁽⁹⁾, il faut faire une place, même «en système», à *quanqui*; de toute manière, jusqu'à nouvel ordre, au XIV^e siècle et dans la première moitié du XV^e.

Cette émergence de *quanqui* était d'ailleurs dans la logique du système en évolution. Comment résister, en effet, vu l'ébranlement de la déclinaison et les ajustements des distributions syntaxiques qui en résultaient, comment résister à l'action de plusieurs pressions analogiques: *ce que / ce qui, quelque que / quelque qui, qu'est-ce que / qu'est-ce qui, ...*, surtout à une époque de fluctuation langagière. D'où, dans ce sillage, *quanque / quanqui*, pour fixer morphologiquement la distinction des fonctions.

Le succès ne semble pas avoir été total; mais peut-être découvrira-t-on des attestations postérieures à 1450. On sait que la vitalité relative de *quanque* s'est prolongée au XV^e siècle, avant le déclin et la disparition au XVI^e siècle⁽¹⁰⁾. De nouvelles enquêtes⁽¹¹⁾ contribueront sans doute à préciser les lignes de ce paysage grammatical.

Bruxelles.

Albert HENRY

-
- (9) Il y aurait lieu de mener une enquête – et je laisse ce soin aux jeunes forces du *DMF* – sur le statut réel de *quanque* sujet, en tenant compte de l'environnement syntaxique: ainsi, *quanque* en fonction de sujet a plus de chance de se maintenir lorsque la relative qu'il introduit est complétive de la principale (*l'en sache tout quant que est bon a toutes bestes*) que lorsque notre indéfini est sujet dans une relative elle-même sujet du verbe de la principale (*Quan qui de terre ist me goulouse*); il faut naturellement mettre à part le cas (régulier) où *quanque* suivi de *il* est «complément» d'un véritable unipersonnel (cf. *Pathelin* 225 *quanqu'il y en a en la pille*); n'oublions pas, non plus, que cet indéfini neutre est beaucoup moins souvent appelé comme actant (mais souvent sujet de *est*, copule amenant une caractérisation) qu'en fonction de complément.
- (10) Huguet VI 261, sauf erreur, n'a pas enregistré *quanqui*, et ses exemples de (*tout*) *quant que* donnent tous l'indéfini en fonction de complément.
- (11) Quelques exemples, d'après les relevés (vérifiés) des glossaires des éditions: *Chronique métrique*, éd. Diverrès, (vers les années 1313-1316), mais relevé très partiel (cf. l'ex. de *quanqui* du v. 3437, proposé ci-dessus): deux *quanque* compl. et un *quanque* suj. (v. 6278-79, *Par quoy tout quant que li plairoit Faisoit par tous pais sanz doute*) – Jean de Condé, *La Messe des oiseaux* [...], éd. J. Ribard, TLF, 1970 (carrière poétique: première moitié du XIV^e siècle): tous les *quanque* au cas rég., y compris au v. 677, p. 34, où intervient un unipersonnel: *Car, quanqu'il en* [de nos amis] *vient en retiennent* [sujet, les *grises nou-nains*] – tandis que le *Livre de la chasse* (de 1387) de Gaston Phébus distingue nettement selon la fonction *quanque* (12 ex., tous en fonction de compl.) et *quanqui* (4 ex. en fonction de suj.). Les quatre ex. de *quanque* consignés par J. Rychner dans le glossaire des *.XV. Joies de mariage* sont en fonction de compl.; id. pour Froissart, *Espinette amoureuse* (8 ex.), *Prison amoureuse* (2 ex.), *Dits et débats* (2 ex.), *Ballades et rondeaux* (6 ex.); – *Pathelin* utilise 5 fois *quanque*, seul: 3 compl. et 2 cas de *quanqu'il* unipersonnel.

NOTE ADDITIONNELLE

En directeur de revue exemplaire, Gilles Roques a répondu sans tarder à mon appel à l'aide. Outre des compléments d'information qu'il a bien voulu me faire tenir (exploités dans les notes 6 et 8 ci-dessus) il a rassemblé une collection de formulations diverses du proverbe 'tout ce qui reluit n'est pas or', qui s'ajoutent à celles qui ont été citées dans le corps de l'article, et que je me permettrai de commenter:

Gautier d'Arras, *Eracle*, éd. Löseth, v. 2257, *Car n'est pas ors tout quanqu'il luist* (éd. G. Raynaud De Lage, v. 2244, [...] *t. canqu'il luist*)⁽¹²⁾, avec une variante, selon le ms *T*, [...] *qñq^a luist*⁽¹³⁾;

Jacquemart Gielee, *Renart le Nouvel*, éd. H. Roussel, vv. 1658-1659, *Que che n'est mie trestout ors Canqu'il luist* (c'est la leçon du ms *V*, «copié avant 1297», selon l'éditeur, ce qui nous donnerait une attestation ancienne de ce type de formulation, attestation datée avec une certaine précision – *quanque luist* dans le ms *F*;

Guillaume de Machaut, *Le Jugement du roy de Behaigne*, v. 841, éd. Hœpffner, SATF, t. I, p. 89: *Mais ce n'est pas tout d'or quanque reluit – quanqui* dans les mss *AFMC* // éd. J.I. Wimsatt et W.W. Kibler, Athens and London, [1988], p. 103, [...] *tout or canque reluist*, avec, p. 102, les variantes *quanqui reluist C*, *quanquil reluit EAr*, *quanquil luist J*, *quanquil reluist KSt*, *quanques y reluit RRa*;

Jehan Le Fèvre, de Resson, *Les Lamentations de Matheolus et le Livre de leesce*, éd. A.-G. Van Hamel, t. I, p. 91, v. 1784, *Tout n'est pas or quanque reluist* (*quanquil* dans le ms *A*);

et l'on peut consulter encore l'édition (CFMA, 2^e éd., 1925) de Huon le Roi de Cambrai, *Oeuvres*, t. I, p. XVI, où, à propos du v. 156 de la p. 31, *Car n'est mie tout or qui luist*, l'éditeur renvoie à divers recueils parémiologiques, et cite, notamment, *Il n'est pas ors quanques il reluist*⁽¹⁴⁾.

(12) Les deux éditions selon un manuscrit que l'on dit «de la fin du XIII^e siècle».

(13) Le ms *T* est dit de la première moitié du XIV^e siècle.

(14) Dans le *Songe du Vieil Pelerin*, de Philippe de Mézières, éd. G.W. Coopland, vol. I, Cambridge, 1969, p. 231, on lit *Il n'est pas or, quant qu'i(l) appert* – où l'on notera que l'éditeur s'est permis de corriger sa source (œuvre composée vers 1386-1389; le ms suivi est dit du début du XV^e siècle).

D'un premier bilan se dégagent les types morphologiques suivants (qu'il faudrait pouvoir classer chronologiquement... mais qui nous datera avec une précision suffisante toutes les copies impliquées?):

quanque reluist – *quanquil reluist* – *quanques il reluist* – *quanques y reluit* (une fois) – *quanqui reluist*.

A côté du *quanque* bicasuel se manifestent là divers essais pour distinguer morphologiquement la «fonction sujet» et la «fonction régime»:

-s désinentiel (?) – adjonction d'un *il*, syntaxiquement peu justifié et d'ailleurs sans doute «appelé» par le régulier *il* unipersonnel – *quanqui* – et même un «hypernominatif» (?) *quanques il*⁽¹⁵⁾.

On voit par là que l'émergence de *quanqui* relève bien, avant tout, de besoins d'ordre fonctionnel, même si le phénomène, non généralisé, d'ailleurs, de confusion phonique *quil* → *qui*, par réduction de *il* à *i*, a pu constituer un facteur d'appoint⁽¹⁶⁾, comme aussi, et même plus nettement, la tentaculaire existence du puissant système *que/qui*.

(15) *quanques y* est-il sorti de l'étonnement d'un copiste face à un *quanqui*? – Je laisse de côté les exemples avec *luist*, forme qui aurait pu favoriser des phénomènes de nature proclitique.

(16) Les documents attestent-ils *quanquil* avant *quanqui*, ou l'inverse? Notre chronologie est actuellement trop incertaine pour qu'on puisse avancer sérieusement l'une ou l'autre proposition. Mais il semble bien que *quanqu(e) il* (d'ailleurs «appelé» par le régulier *quanque il* unipersonnel) ait précédé *quanqui*.



Merci à M. P. van Reenen de nous avoir communiqué un exemple extrait de l'*Ysopet de Lyon* (éd. W. Foerster, v. 1831 - éd. J. Bastin, fable XXXVIII v. 29): *Quant qui a corrupcion, Generacions suet refaire*. Les deux éditeurs font remarquer que le vers en question est trop court; Foerster proposait de corriger en *Quant que vient a corrupcion*. Dommage que la tradition textuelle nous tire, précisément là, un pied de nez!

